



Ecole fondamentale spécialisée mixte Clerfayt
Rue de Clerfayt, 104
7131 Waudrez

direction@ecoleclerfayt.com

PV de Réunion – Conseil(s) de Classe 202. – 202.

Date :

Heure :

Conseil de classe concernant :

- ☐ Nom :
- ☐ Prénom :
- ☐ Classe :

Les MDP ayant participé sont tenus de signer ce document au verso attestant de leur présence et de leur accord au PV rédigé*.

Difficultés rencontrées :

Stratégies mises en place

Objectifs/Attendus (et moyens à mettre en place)

Signature de la Direction
L.Lerminieau

Service Social
S.Moussaoui

Coordination péda
D.Moreno

CPMS Equelennes

**Article 32 du Décret du 3 mars 2004 en son paragraphe 5 :*

« § 5. Les membres du Conseil de classe assurent la gestion hebdomadaire du plan individuel d'apprentissage de chacun de ses élèves durant les périodes de conseil de classe prévues dans leur grille-horaire. Le titulaire rédige, pour chaque réunion du conseil de classe relatif à ses élèves, un procès-verbal qui établit entre autres : 1° la classe ; 2° la date, l'heure de début et de fin de la réunion ; 3° le nom des membres présents et leur signature; 4° le rapport des points traités; 5° les décisions prises. »